



## BULLETIN AVERTISSEMENT MOUCHE DE L'OLIVE

### GARD

13 Août 2014

Contact :

[florence.bertrand@gard.chambagri.fr](mailto:florence.bertrand@gard.chambagri.fr)

[bernard.assenat@gard.chambagri.fr](mailto:bernard.assenat@gard.chambagri.fr)

Service développement économique des filières

Tel :04.66.04.51.06 Fax :04.66.04.50.71

[www.gard.chambagri.fr](http://www.gard.chambagri.fr)

Contact :

Julie Carou

[olive.nimes@wanadoo.fr](mailto:olive.nimes@wanadoo.fr)

Tél:04.66.04.50.34

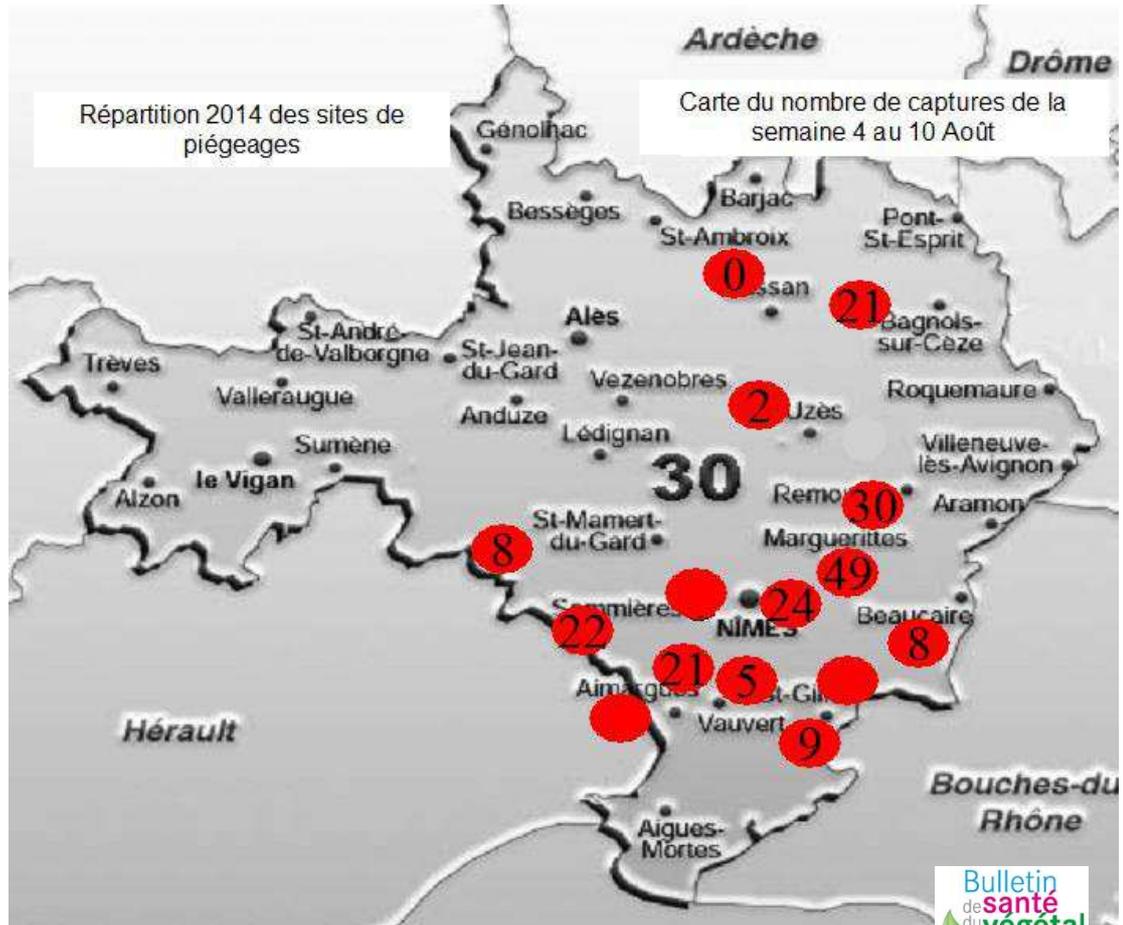
L'intensité du vol semble s'affaiblir suivant les secteurs, mais la mouche est toujours présente.

En effet, nous observons des signes de son assiduité (piqûres) sur toutes les zones de production.

Nous devons maintenir la vigilance et les systèmes de protection en place.

Par conséquent, que vous soyez en oléiculture biologique ou raisonnée, merci de vous reporter au bulletin Infolive, via le lien suivant :

<http://www.afidol.info/infolive2014>



Carte réalisée dans le cadre du :



Pour toutes informations sur les produits homologués contre la mouche de l'olive, se reporter au bulletin INFOLIVE sur le site [afidol.org](http://afidol.org)

Avant tout traitement, il est préférable de s'informer sur l'état actuel de la pression parasitaire de ce ravageur. Vous pouvez contacter le service technique de la Chambre d'Agriculture et/ou votre moulin.

Ce bulletin est hebdomadaire. Il est réalisé avec le soutien du :

